FACULTÉ DES SCIENCES FONDAMENTALES & BIOMÉDICALES

Composante de l'Université Paris Descartes, la Faculté des Sciences Fondamentales et Biomédicales s'engage à former vos collaborateurs de demain en alliant une formation complète et pluridisciplinaire en sciences biologiques, chimiques et biophysiques.

4500
étudiants

85%
de **réussite** en 3e année de licence Sciences pour la Santé

98%
d'**intégration professionnelle** chez les étudiants de Masters

LES CONTACTS

Équipe Relations Entreprises
à votre écoute et à votre service

Maud Bastonero
Responsable Relations Entreprises
01 76 53 46 08

Barbara Dallez
Responsable Relations Extérieures
01 76 53 46 90

Rolande Ravi
Service Financier
01 42 86 41 06

Faculté des Sciences Fondamentales et Biomédicales
Service Relations Entreprises
45 rue des Saints-Pères
75006 Paris

taxe.biomed@parisdescartes.fr
www.biomedicale.parisdescartes.fr

Retrouvez-nous également sur

https://www.facebook.com/UniversiteParisDescartes

@ UParisDescartes

www.linkedin.com
Groupe : Faculté des Sciences Fondamentales et Biomédicales

FACULTÉ DES SCIENCES FONDAMENTALES ET BIOMÉDICALES — UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES

Investissons ensemble

Conception et impression :
Pôles graphisme et édition ComÉd - Université Paris Descartes - Nov. 2018 - Crédits : Epictura Pix5/ Flaticon

RÉPARTITION DE LA TAXE BRUTE

Part régionale de la taxe d'apprentissage	51%	Conseils régionaux
Quota	26%	CFA et sections d'apprentissage(SA)
Barème	23%	Formations initiales technologiques & professionnelles

RÉPARTITION DU BARÈME (hors quota)

Catégorie	A	B
Part du barème	65%	35%
Niveaux de formation	Niveau V à III (CAP à Bac+2)	Niveau II à I (Bac+3 à Bac+5 et plus)

NB : le cumul des catégories n'est plus possible

Les formations de la Faculté des Sciences Fondamentales et Biomédicales sont habilitées à percevoir la totalité de la **catégorie B** (Bac+3 à Bac+5 et plus) = 35% du BARÈME

Versée à nos formations, la taxe d'apprentissage finance en toute transparence des dépenses indispensables pour maintenir et développer nos formations d'excellence :

- du matériel professionnel pour l'enseignement
- des intervenants extérieurs professionnels et des conférenciers
- des voyages d'études en liaison avec la formation dispensée
- des salles informatiques et plateformes multimédia pour la préparation des étudiants
- l'entretien des locaux d'enseignement

5 BONNES RAISONS DE SOUTENIR NOTRE FACULTÉ

1. Promouvoir votre entreprise, vos métiers et votre secteur d'activité au travers d'opérations pédagogiques
2. Diffuser vos offres de stages et d'emplois auprès d'étudiants compétents
3. Devenir un partenaire privilégié et avoir accès au programme de conférences et de colloques à la pointe de la recherche internationale
4. Soutenir la réussite de formations professionnelles adaptées à vos besoins
5. Investir dans la recherche fondamentale, source d'innovation pour votre entreprise

TAXE D'APPRENTISSAGE
MODE D'EMPLOI

La taxe d'apprentissage est un impôt versé par les entreprises. Elle est dédiée au développement de l'apprentissage et de l'enseignement technologique, professionnel.

Cette taxe est le seul impôt pour lequel il vous est possible de choisir le destinataire : elle constitue donc une réelle opportunité puisque vous pouvez l'investir au service du développement des compétences dont votre entreprise a besoin.

CONSIGNES POUR LE VERSEMENT

Date limite le 28/02/2019

CHOISISSEZ VOTRE ORGANISME COLLECTEUR RÉPARTITEUR DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE (OCTA)

La loi prévoit que le versement doit se faire par son intermédiaire, au bénéficiaire de votre choix. Vous devez déjà avoir à votre disposition des formulaires de calcul.

REMPLISSEZ LE FORMULAIRE DE CALCUL ENVOYÉ PAR VOTRE OCTA

en précisant la somme que vous désirez verser à la Faculté des Sciences Fondamentales et Biomédicales de l'Université Paris Descartes.
Spécifiez le nom du diplôme bénéficiaire de cette somme.

INDIQUEZ BIEN LES COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT BÉNÉFICIAIRE POUR QUE VOTRE OCTA PUISSE RESPECTER VOS SOUHAITS

Faculté des Sciences Fondamentales & Biomédicales
Service Relations Entreprises
45 rue des Saints-Pères - 75006 Paris
(code immatriculation de l'Université : 751721 N)

ENVOYEZ-NOUS UN EMAIL EN NOUS INDIQUANT LE NOM DE VOTRE OCTA AINSI QUE LE DIPLÔME QUE VOUS AVEZ CHOISI DANS LA LISTE JOINTE

Ces informations nous permettront d'identifier votre contribution car les sommes adressées par les OCTA à la faculté ne sont pas toujours détaillées.
taxe.biomed@parisdescartes.fr

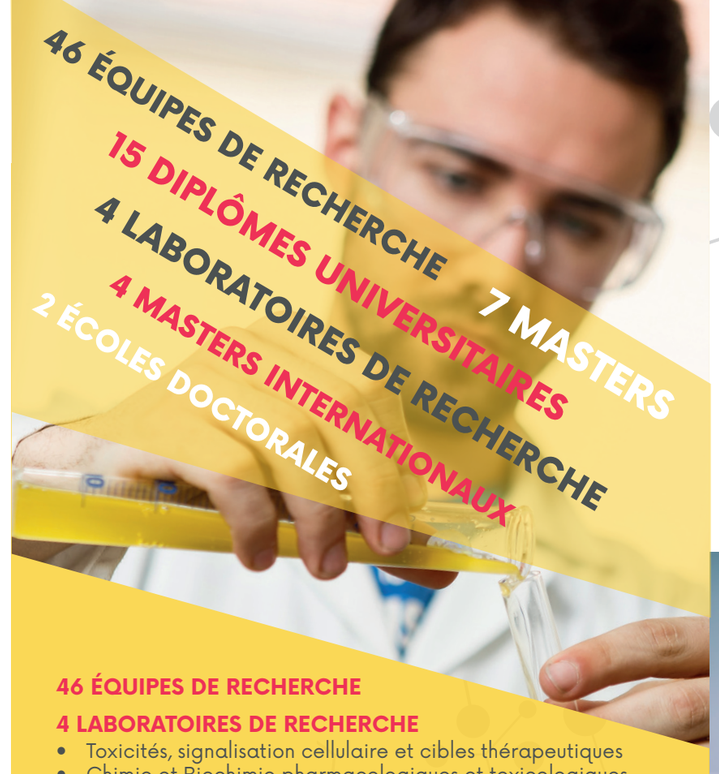

46 ÉQUIPES DE RECHERCHE

4 LABORATOIRES DE RECHERCHE

- Toxicités, signalisation cellulaire et cibles thérapeutiques
- Chimie et Biochimie pharmacologiques et toxicologiques
- Saints-Pères Paris Institute for the neurosciences
- Integrative neuroscience and cognition center

2 ÉCOLES DOCTORALES

1 PREMIÈRE ANNÉE COMMUNE AUX ÉTUDES DE SANTÉ

1 LICENCE SCIENCES POUR LA SANTÉ

1 LICENCE PROFESSIONNELLE MAINTENANCE ET TECHNOLOGIE

4 LICENCE PARCOURS BI-DIPLÔMANTS

- Licence Sciences pour la Santé/Droit
- Licence Sciences pour la Santé/Économie-Gestion
- Licence Sciences pour la Santé/Psychologie
- Licence Sciences pour la Santé/Mathématiques

7 MASTERS

- Biologie Intégrative et Physiologie
- Ergonomie
- Chimie
- Bioingénierie
- Sciences cognitives
- Toxicologie et Écotoxicologie
- Neurosciences

dont 4 Masters Internationaux

15 DIPLÔMES UNIVERSITAIRES ET 4 DIPLÔMES INTER-UNIVERSITAIRES

dans les domaines de la recherche clinique, l'échographie, les lasers thérapeutiques, l'anatomie, l'éthique médicale (l'anthropologie appliquée), la médecine légale